Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le 2 7 NOV. 2024

ID: 076-217602556-20241122-2024268DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N°2024/268/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,
- Considérant la nécessité de passer un contrat de cession avec Le Centre d'Animation Culturelle de Compiègne et du Valois - Espace Jean Legendre - Place Briet Dabigny - 60200 Compiègne – pour une représentation du spectacle « Aimer à perdre la raison » donnée par le Trio Ayonis, prévue le mardi 3 décembre 2024 à 20h00 au Théâtre du Château. Une Introduction à l'œuvre précèdera la représentation de 18h00 à 18h30.

DECIDE:

Article 1er - Un contrat de cession est signée avec Le Centre d'Animation Culturelle de Compiègne et du Valois - Espace Jean Legendre - Place Briet Dabigny - 60200 Compiègne - pour une représentation du spectacle « Aimer à perdre la raison » donnée par le Trio Ayonis, prévue le mardi 3 décembre 2024 à 20h00 au Théâtre du Château. Une Introduction à l'œuvre précèdera la représentation de 18h00 à 18h30.

Article 2 – Le montant de la cession s'élève à 2 900 € HT.

Le Théâtre du Château prendra en charge également :

- Les frais de transport de l'équipe et du décor à hauteur de 180 € HT
- L'hébergement pour 3 personnes aux appartements de la ville
- Les repas pour 3 personnes sur la période d'accueil
- la location et l'accord d'un piano à queue
- Les droits des auteurs SACEM/SACD

Le paiement sera effectué par mandat administratif sous un délai de 30 jours à réception de la facture.

Article 3 – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

> ar délégation du Maire Claudine BRIFFARD

> > 1^{ere} Adjointe d

Fait à Eu, le 22 novembre deux-mille-vingt-quatre.

Michel BARBIER Le Maire de la Ville d'EU,

Mairie d'Eu

Tef. 201524 Berger-Levrault (1309)

Tél: 02.35.86.44.00 Mail: news@ville-eu.fr